

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 12 JUILLET 2024

**Sous la présidence de :** Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

**Autres membres présents :** Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Frédérique MORANGE - Monsieur El Abbès SEBBAR.

**Étaient absents/excusés :** Madame Anne-Marie BAUDON (pouvoir à M. HARENG) – Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI) - Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX) - Madame Catherine MARCY (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI).

**Secrétaire de séance :** Madame Chantal MURAT

Dates de convocation.....	9 juillet 2024
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	17
Nombre de votants.....	17
Nombre d'absent .....	0
Pour.....	17
Contre .....	0
Abstention : .....	0

**N° 10 : Demande de subvention de l'école élémentaire des Grandes Varennes pour le financement d'un projet scolaire.**

Monsieur le Président du CCAS de La Rochelle présente aux membres du Conseil d'Administration la demande de subvention formulée par l'école élémentaire des Grandes Varennes.

L'établissement sollicite le financement d'un projet pédagogique concernant l'organisation d'un déplacement aux jeux paralympiques pour assister à une journée de Tennis Fauteuil à Roland Garros le 2 septembre 2024 (90 élèves).

L'école a été tirée au sort pour assister à cette journée. Ce projet s'inscrit dans la participation de « Ma classe aux jeux » en lien avec la labellisation Génération 2024.

Faisant exception au principe de versement direct aux familles, il a été acté que la participation financière du CCAS soit versée à l'école pour soutenir ce projet, étant donné la situation en Réseau d'Education Prioritaire Renforcé (REP +) de cette école située sur le quartier de Mireuil.

En effet, dans un objectif de justice sociale, le Conseil d'Administration a décidé d'apporter un soutien financier spécifique à cet établissement au regard des situations sociales de la majorité des enfants qui y sont scolarisés.

L'école des Grandes Varennes a déposé une demande de subvention de 4 553 euros TTC pour ce projet qui correspond à la prise en charge des frais de transport.

Au vu de ces éléments il est proposé :

- 1) De valider la participation financière du CCAS au projet scolaire « Jeux paralympiques » pour un montant de 4 553 euros.
- 2) D'imputer la dépense à l'article 65 748.12 (Chap.65) prévu à cet effet au budget 2024.

**CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES**  
**Pour extrait certifié conforme.**

Le Président du CCAS,  
Jean-François FOUNTAINE

Accusé de réception en préfecture  
017-261700108-20240712-20240719-288-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2024  
Date de réception préfecture : 19/07/2024

**Publié le 27/07/2024**